



Plan Medusa - Préavis de grève en front commun - SNPS - SLPF - CSC

Création : lundi 14 mars 2016 07:50

Cette grève concerne les services et dates suivants:

Tout membre du personnel concerné par le Plan Médusa, qu'il relève de la police fédérale ou d'un corps de police locale, ainsi que l'A.I.G. la C.P.P.L. et le Secrétariat social.

Cette grève prendra cours le samedi 02 avril 2016 à 00 :01 heures, et se terminera le 30 avril 2016 à 23:59 heures. Durant cette période, la grève pourra avoir toutes les formes possibles.

Les motifs qui soutiennent ce préavis de grève sont les suivants

Rétroacte

En date du mercredi 10 février 2016, le Comité de Concertation Supérieur relatif à la mise en place précipité du plan « [Canal](#) » soulevait bon nombre d'interrogations à laquelle l'autorité était dans l'impossibilité d'y répondre de manière circonstanciée.

Dès lors, le front commun dépose en date du jeudi 11 février 2016 un (premier) préavis de grève y relatif.

En date du vendredi 19 février 2016, consécutivement à un Comité de Négociation des Service de Police particulièrement difficile, divers engagements sont pris. Les organisations syndicales retirent en séance le préavis, estimant les engagements suffisants mais surtout, ayant reçu la garantie d'avoir systématiquement, pour de futures « actions », le respect du dialogue social avec les partenaires sociaux et d'une concertation **préalables**.

Malheureusement, force est de constater que malgré les engagements pris, la décision politique du 23 février 2016 d'augmenter la capacité opérationnelle du plan « [Medusa](#) », (action déjà en place depuis quelques mois que nous ne remettons nullement en cause I) a pris de vitesse l'ensemble de l'organisation policière. Avec, comme conséquence, un déni de dialogue social et de la concertation préalables, à nouveau.

Lors du Comité de Concertation du mercredi 02 mars 2016, les organisations syndicales n'ont pu que déplorer l'absence de réponse à leurs demandes légitimes voire pire, la présentation



Plan Medusa - Préavis de grève en front commun - SNPS - SLPF - CSC

Création : lundi 14 mars 2016 07:50

lacunaire d'une analyse de risque bien-être et sécurité tout aussi lacunaire. Avec, cerise sur le gâteau, un avis négatif repris dans cette même analyse (pourtant partielle) quant à la poursuite de certaines tâches dans le cadre de cette opération.

Malgré un avis négatif unanime des syndicats de poursuivre ces tâches exposant ainsi les policiers à des risques pour lesquels des mesures de prévention n'existent pas, l'autorité a décidé de poursuivre l'opération et de revenir dans les meilleurs délais avec des éléments de réponse.

Ce qui pour nous est un élément de rupture de la confiance que nous étions cependant disposés à accorder.

Conscients des risques auxquels sont exposés les policiers sur le terrain, mais indirectement aussi les citoyens, ainsi que de l'impact sur la charge psychosociale et physique des policiers à court terme, tout comme budgétaire pour les zones de police (ex : prestations de service très longues pour les renforts, remplacement dans les zones des collègues mobilisés par d'autres dont les heures supplémentaires seront à charge des zones sollicitées, etc...) nous ne pouvons que déposer le présent préavis et prenons dès lors nos responsabilités.

Les organisations syndicales représentatives SNPS - SLPF - CSC soulignent également qu'elles ne peuvent accepter, plus longtemps, d'être traitées de la sorte, sachant qu'elles représentent l'ensemble des membres du personnel sur le terrain.